



12 juin 2024

L'honorable Lesa Semmler  
Ministre de la Santé et des Services sociaux

**Objet : Mandat du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest**

Je vous écris pour confirmer votre mandat de ministre de la Santé et des Services sociaux. En plus de votre portefeuille officiel, vous présiderez également le Comité du Conseil exécutif sur l'économie, l'énergie et le changement climatique.

En tant que Conseil exécutif du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO), nous entreprenons un cheminement collectif qui orientera le territoire dans une période de transition et de changement transformateur au cours de la 20<sup>e</sup> législature. Ensemble, nous ferons progresser notre vision commune qui consiste en des Territoires du Nord-Ouest (TNO) qui prospèrent dans tous les aspects, qui encouragent l'utilisation et la promotion de nos ressources humaines et naturelles, qui établissent et maintiennent une gestion financière durable, et qui font progresser la gouvernance collaborative avec les gouvernements autochtones.

Notre succès collectif dans la réalisation des priorités de la 20<sup>e</sup> Assemblée législative (les priorités) exige la volonté et l'engagement de tous les députés de l'Assemblée législative de travailler ensemble dans leurs rôles respectifs, dans l'intérêt des résidents des TNO. Dans un esprit de gouvernement de consensus, je m'attends à ce que vous entreteniez des relations constructives, ouvertes, respectueuses et axées sur la collaboration avec vos collègues du Conseil exécutif et les simples députés. Les principes directeurs et les conventions sur les processus établissent les principes fondamentaux de la communication, de la transparence, de la responsabilisation et de la prise de décisions inclusives qui sont essentiels à un gouvernement de consensus efficace aux TNO. En tant que ministre, vous devez rendre compte à l'Assemblée législative du respect de ces principes, de votre leadership, de l'exécution de vos responsabilités et des décisions prises par le Conseil exécutif.

Le GTNO n'est qu'un des gouvernements en place aux TNO. La collaboration avec les gouvernements et les organisations autochtones est essentielle à la réalisation de notre mandat. Les TNO peuvent montrer au Canada et au monde entier ce que la gouvernance collaborative entre les gouvernements autochtones et les administrations publiques permet d'accomplir.

En tant que ministre, vous devriez faire progresser la réconciliation et la bonne gouvernance dans le cadre de l'exécution du mandat du GTNO en vous engageant à atteindre les objectifs de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones; à faire progresser, à régler et à mettre en œuvre les accords sur les droits des Autochtones; à mettre en œuvre les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation et les appels à la justice de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées; à échanger de l'information et à innover grâce à des partenariats formés avec les gouvernements autochtones, le gouvernement fédéral, les administrations communautaires, les organisations non gouvernementales et le secteur privé; et à honorer le dévouement du GTNO à l'égard de l'ouverture, de la transparence et de la responsabilisation.



J'attends des ministres qu'ils renforcent les relations intergouvernementales avec les gouvernements autochtones et qu'ils fassent progresser les questions d'intérêt commun en collaborant avec le gouvernement fédéral pour augmenter le financement versé aux TNO.

Les priorités de la 20<sup>e</sup> Assemblée législative orienteront notre travail pendant une période difficile. Le GTNO doit adopter des approches plus collaboratives et coordonnées quant à la prestation des programmes et des services, en veillant à ce qu'ils soient conçus selon une approche axée sur la personne qui accorde la priorité à l'équité et à la facilité d'accès pour tous les résidents. Les ministères devront échanger, collaborer et communiquer entre eux à l'échelle du gouvernement afin de donner au Conseil exécutif les meilleurs conseils et les options les plus complètes à prendre en considération. En reconnaissant ce besoin, je n'ai pas attribué de portefeuilles symboliques axés sur les clients pour les jeunes, les aînés et les personnes handicapées au sein du gouvernement. Je m'attends plutôt à ce que tous les ministres demandent à leurs ministères de travailler ensemble pour répondre efficacement et équitablement aux besoins de divers groupes de clients dans le cadre des politiques d'établissement existantes de leurs ministères, et pour trouver des solutions stratégiques qui sont, par définition, axées sur la personne et qui favorisent une prestation cohérente et efficace des programmes et des services. Le GTNO a pris des engagements dans le cadre de son mandat qui s'harmonisent à chacune des priorités, afin de concrétiser cette vision. Je m'attends à ce que vous, en collaboration avec vos collègues du Conseil exécutif, fassiez appel au comité du Conseil exécutif compétent pour faire progresser les engagements pris dans le mandat et élaborer des propositions coordonnées à soumettre à l'attention du Conseil exécutif.

Le GTNO dispose d'une main-d'œuvre extraordinaire qui s'efforce constamment d'offrir aux résidents des services et des programmes du mieux qu'elle le peut. En tant que ministres, nous devons mettre à la disposition des fonctionnaires les conseils et les outils nécessaires pour qu'ils travaillent avec nous, dans le cadre de notre engagement à servir la population des TNO. Je vous demande de donner l'exemple, pour montrer que la collaboration est la clé du succès. Le renforcement des relations et la mise en place de nouvelles façons de collaborer nécessiteront de l'innovation, de la créativité, de l'adaptabilité et de l'humilité à l'échelle du gouvernement et de la fonction publique. Nous devons nous comporter avec professionnalisme et intégrité, préserver la confidentialité de toutes les questions liées au Conseil exécutif et aux discussions et procédures connexes, et ne jamais perdre de vue notre vision commune d'un territoire où les gens sont encouragés à vivre, à travailler et à grandir comme ils le souhaitent.

Les répercussions du changement climatique requièrent une attention immédiate et devraient sous-tendre la prise de décisions responsables. Les inondations, les feux de forêt et la dégradation du pergélisol ont une incidence de plus en plus forte sur notre contexte opérationnel et constituent une source de tensions financières, culturelles et affectives. En tant que gouvernement, nous devons nous adapter à l'évolution de l'environnement et prendre des mesures qui inspirent la confiance des résidents en notre capacité à les soutenir et à s'attaquer de façon significative aux causes et aux effets du changement climatique.

Nous devons relever le défi d'offrir les programmes et les services auxquels les résidents s'attendent et dont ils ont besoin, tout en tenant compte d'une réalité financière limitée. Bien que cette tâche soit difficile, elle n'est pas impossible. Nous avons la possibilité de rétablir l'équilibre financier du GTNO et de mettre le territoire et ses résidents sur la voie du succès à long terme en engageant de saines dépenses publiques. Nous nous appuierons sur la Stratégie de viabilité budgétaire pour relever les défis auxquels nous serons confrontés au cours des quatre prochaines années, notamment les défis inconnus qui se présenteront inévitablement, tout en allouant des dépenses gouvernementales permettant de bien prendre en compte les priorités de la 20<sup>e</sup> Assemblée législative. En veillant à ce que nos finances soient saines, nous garantirons la certitude et la sécurité pour les résidents, aujourd'hui et dans l'avenir.



En plus de nous assurer de concentrer nos ressources existantes pour obtenir un impact maximal, nous devons nous concentrer sur le développement économique. Il s'agit notamment de combler l'important manque d'infrastructures de notre territoire par rapport au reste du Canada, car le bien-être des résidents est directement influencé par la force et la résilience des infrastructures en place aux TNO. Vous êtes responsable de la collaboration interministérielle et intergouvernementale afin d'aider à simplifier les processus réglementaires et à optimiser les avantages du développement pour les Ténois. En appuyant la création de logements convenables et abordables, de réseaux de transport, de systèmes énergétiques propres et fiables et d'infrastructures numériques, nous améliorerons notre potentiel économique et la qualité de vie des résidents et des collectivités, multiplierons les possibilités d'éducation, de perfectionnement des compétences et d'entrepreneuriat, et jetterons les bases de la croissance et de la durabilité futures.

En tant que présidente du Comité du Conseil exécutif sur l'économie, l'énergie et le changement climatique, vous assurerez la coopération entre les ministres et les ministères sur des initiatives clés relatives à la croissance et à la diversification économiques, au développement et à la formation de la main-d'œuvre, à la politique énergétique, aux solutions en matière d'énergies renouvelables et alternatives et à la lutte contre le changement climatique

Les priorités de la 20<sup>e</sup> Assemblée législative reconnaissent que les traumatismes individuels, collectifs et intergénérationnels sont à l'origine de bon nombre des défis liés à la santé et de défis sociaux qui touchent les familles et les collectivités des TNO. La colonisation et le racisme systémique sont les causes profondes de ces traumatismes au sein des peuples autochtones et doivent être pris en compte pour réduire et prévenir les problèmes sociaux et de mieux-être psychologique. La sécurité culturelle, ce qui comprend un accès facile et équitable, doit être au cœur de la conception des politiques et des programmes. Pour promouvoir la sécurité culturelle, il faut s'engager dans un travail significatif de lutte contre le racisme, tant sur le plan individuel que systémique. Vous êtes responsable de donner l'exemple dans ce domaine. Les leaders autochtones ont vivement exprimé le souhait que le GTNO échange avec eux en tant que partenaires pour s'attaquer aux problèmes sociaux et de mieux-être psychologique auxquels se heurtent les résidents en éliminant les obstacles et en appuyant la conception et la prestation de programmes adaptés à la culture et axés sur la personne. Il vous incombe d'appuyer cette démarche en assurant la coopération interministérielle et intergouvernementale, ce qui comprend la promotion de la prestation intégrée des services et la promotion d'une culture de collaboration axée sur les solutions.

Notre rôle, en tant que Conseil exécutif, est essentiel pour guider notre gouvernement dans la réalisation d'une vision commune de l'avenir des TNO. Ensemble, nous pouvons jeter les bases d'un territoire uni, résilient et prospère, fondé sur un véritable partenariat et une gouvernance collaborative. J'espère que vous travaillerez sans relâche, à mes côtés, pour accomplir la tâche stimulante et gratifiante de diriger le GTNO, afin qu'il réalise le plein potentiel et les aspirations des TNO et de sa population, aujourd'hui, et pour les générations à venir.

R. J. Simpson  
Premier ministre  
Pièce jointe



## **Ministre de la Santé et des Services sociaux**

En tant que ministre de la Santé et des Services sociaux, vous êtes responsable de demander à votre ministère de réaliser son mandat, comme établi dans la Politique sur la création du ministère de la Santé et des Services sociaux, ce qui comprend la promotion, la protection et l'assurance de la santé et du bien-être des résidents des Territoires du Nord-Ouest. Pour atteindre ces objectifs, votre ministère entreprend une vaste gamme d'activités dont vous êtes toujours responsable.

En plus d'atteindre les objectifs ministériels, vous prendrez les mesures suivantes pour appuyer la réalisation du mandat du gouvernement :

- Faire progresser la réconciliation et la bonne gouvernance en :
  - développant et en mettant en œuvre des structures de financement qui réduisent les contraintes administratives pour les collectivités et renforcent leur autonomie pour concevoir des programmes;
  - formant le personnel du ministère de la Santé et des Services sociaux et en aidant les ministères du GTNO à offrir des formations sur la sécurité culturelle et la lutte contre le racisme à l'aide de ressources et de pratiques judicieuses;
  - clarifiant et en redéfinissant les rôles et les responsabilités concernant le soutien du MSSS et la fourniture de programmes et de services entre le ministère et les administrations.
- Améliorer la pertinence, l'accessibilité et l'abordabilité des options de logement aux TNO en :
  - collaborant avec les partenaires du GTNO afin d'améliorer l'accès aux logements de transition pour les personnes en cours de rétablissement.
- Renforcer les mesures préventives, sensibiliser le public et améliorer l'accès à des soins de santé tenant compte des traumatismes et adaptés à la culture en :
  - contribuant à l'exercice *Rétablissement l'équilibre* du GTNO en recensant, définissant et communiquant progressivement les services des programmes fondamentaux pour le système de santé et des services sociaux, notamment les services assurés;
  - soutenant les jeunes pris en charge lors de leur transition de l'enfance à l'âge adulte par l'achèvement et la mise en œuvre du Plan d'action des services aux enfants, aux adolescents et aux familles;
  - donnant la priorité à la communication avec les étudiants et les diplômés des TNO pour les occasions d'emploi dans le système de santé et des services sociaux, et en réduisant les obstacles à l'entrée dans les professions du domaine de la santé et des services sociaux pour les résidents des TNO;
  - examinant et en mettant à jour le Programme de déplacements pour raisons médicales des TNO, y compris la planification, la coordination des rendez-vous et la communication.
- Prévenir, interrompre et atténuer les effets des traumatismes en :
  - redéfinissant le ou les modèles de répit et de placement en foyer proposés pour les familles recevant des services de prévention et de protection;
  - examinant et en élaborant des politiques et des programmes de santé et de services sociaux qui sont culturellement sûrs, antiracistes et qui tiennent compte des traumatismes;
  - déterminant les changements à apporter au système pour renforcer la collaboration avec l'organisme consultatif autochtone.



- Accroître la sécurité des résidents et des collectivités en :
  - mettant à jour les plans d'intervention d'urgence du MSSS afin de tenir compte des leçons tirées des analyses après incident, notamment en clarifiant les rôles du MSSS dans le cadre de l'intervention globale du GTNO, et ce, de manière régulière;
  - mettant en place un groupe de travail sur la gestion des situations d'urgence du MSSS, chargé de superviser et de coordonner les interventions d'urgence spécifiques au MSSS et de soutenir nos partenaires.
- Promouvoir la sécurité des résidents et des collectivités des TNO en :
  - élaborant et en mettant en œuvre des campagnes de formation et de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées à l'intention des fournisseurs de services du GTNO et des organismes au service des personnes âgées;
  - collaborant avec des partenaires pour mener une campagne d'éducation et de sensibilisation axée sur les drogues illicites, en fournissant des données, de l'expertise et des outils.

En plus des objectifs du mandat énumérés ci-dessus, vous devez également :

- définir les services assurés et les services de base pour le système de santé et des services sociaux afin de guider la fourniture de services prioritaires dans un contexte de ressources limitées;
- conclure les négociations pour récupérer auprès du gouvernement fédéral l'intégralité du coût de la mise en œuvre du programme fédéral des Services de santé non assurés;
- collaborer avec la ministre des Finances pour élaborer un plan chiffré de fusion des administrations des services de santé et des services sociaux des Territoires du Nord-Ouest et de Hay River;
- collaborer avec la ministre des Finances et le ministre de l'Exécutif et des Affaires autochtones pour améliorer le contrôle et la transparence des processus budgétaires des administrations de santé;
- assurer la mise en œuvre du Groupe de travail sur la santé et les services sociaux sous l'égide du Conseil des dirigeants des TNO;
- modifier la *Loi sur les services à l'enfance et à la famille* pour tenir compte des recommandations du Comité permanent des affaires sociales et l'aligner sur la *Loi concernant les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations, des Inuits et des Métis* fédérale, ainsi que sur les changements récents survenus en Colombie-Britannique et au Manitoba.
- collaborer avec les gouvernements autochtones pour faire progresser la modernisation de la Politique sur les déplacements pour raisons médicales des Territoires du Nord-Ouest;
- collaborer avec le ministre de l'Exécutif et des Affaires autochtones pour soutenir les gouvernements autochtones dans leurs efforts visant à mettre en place des programmes régionaux de guérison et de traitement des traumatismes;
- faire progresser la réforme des soins primaires et contribuer aux efforts déployés à l'échelle du GTNO pour intégrer la prestation de services;
- réexaminer le modèle des centres de santé communautaires dans le but d'aider les personnes âgées à vieillir chez elles.



- intégrer les infirmiers auxiliaires autorisés réalisant toute l'étendue de leur travail dans l'ensemble du système de soins de santé, y compris dans les petites collectivités;
- faire progresser les efforts visant à maximiser le champ d'exercice de tous les professionnels de la santé par l'entremise de la réforme des soins primaires et de modèles de soins renouvelés.